



Assemblée générale

Distr. générale
24 juillet 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 18 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions de politique macroéconomique :
produits de base**

Tendances et perspectives mondiales des produits de base

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement conformément à la résolution 68/203 de l'Assemblée générale, passe en revue les développements récents sur les marchés de produits de base et analyse les facteurs qui ont contribué aux fluctuations des cours de ces produits en 2013 et 2014. Il présente également des informations sur les quatre premiers mois de 2015 lorsque celles-ci sont disponibles. Les déséquilibres entre l'offre et la demande ont occasionné la baisse des cours de la plupart des produits de base dans le secteur agricole, pour les minéraux, minerais et métaux et sur les marchés de l'énergie. La pression baissière générale est également combinée à des fluctuations à court terme sur nombre de marchés de produits de base. Ces tendances ont eu des répercussions profondes sur les économies des pays en développement dépendant des produits de base d'une part, et les investisseurs et les exploitants agricoles d'autre part. Le présent rapport explore également les voies et moyens de renforcer la coordination entre les organisations internationales et les autres institutions traitant des questions liées aux produits de base.

* A/70/150.



I. Introduction

1. Le présent rapport sur les tendances et les perspectives mondiales concernant les produits de base, établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) conformément à la résolution 68/203 de l'Assemblée générale, fait suite au dernier rapport publié en juillet 2013 (A/68/204). Les développements récents sur les marchés des produits de base y sont analysés en mettant un accent sur les tendances des cours et leurs déterminants. Les trois principaux groupes de produits objets du présent rapport sont les suivants : a) les produits de base agricoles et alimentaires, les boissons tropicales, les graines oléagineuses et les huiles végétales et les matières premières agricoles ; b) les minéraux, les minerais et les métaux ; et c) l'énergie, notamment le pétrole, le gaz et le charbon. Bien que le rapport porte sur la période 2013-2014, il inclut également les informations disponibles sur les quatre premiers mois de 2015.

2. Le rapport met également en évidence certaines des principales difficultés et possibilités de renforcer la coordination entre les organisations internationales et les autres institutions traitant des questions liées aux produits de base. Il met l'accent sur les progrès réalisés depuis la crise alimentaire de 2007-2008 et souligne la nécessité d'améliorer le cadre des politiques internationales relatives aux produits de base. Cela passe par l'élaboration d'une vision commune fondée sur les objectifs de développement pour l'après-2015, en mettant un accent particulier sur l'élimination de la faim d'ici à 2030, l'amélioration de l'environnement politique pour apporter de la valeur ajoutée aux produits de base ainsi que l'amélioration des marchés de produits de base et de produits dérivés.

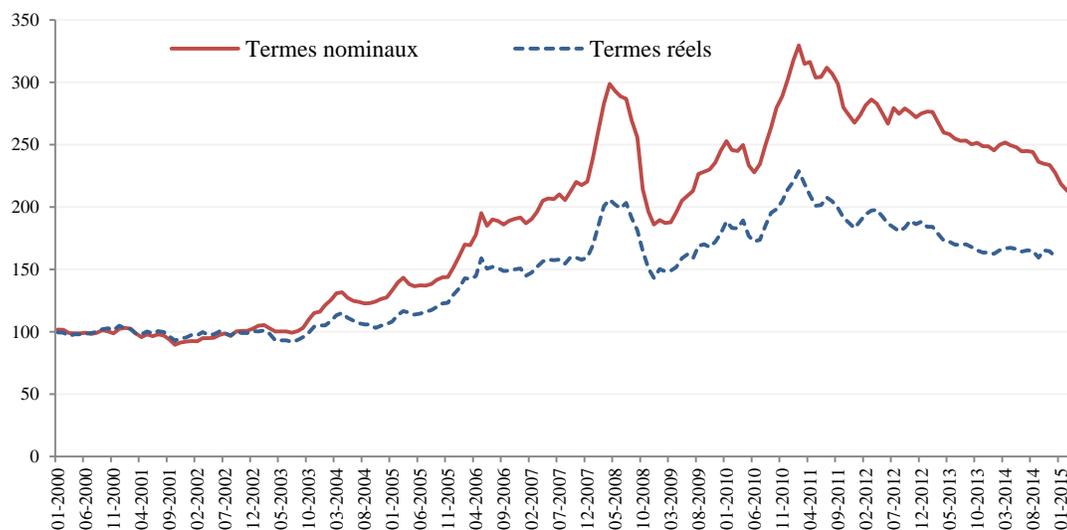
II. Évolution des marchés des principaux groupes de produits de base

A. Vue d'ensemble

3. Les marchés mondiaux des produits de base sont en baisse par rapport aux niveaux record enregistrés en 2011. L'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole¹ de la CNUCED a atteint une valeur moyenne de 208 points en avril 2015, soit 37 % de moins que son maximum de 329,5 points en février 2011. En termes réels, l'indice a également enregistré une baisse considérable, passant de près de 230 points en février 2011 à 160 points en décembre 2014 (voir figure I).

¹ L'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED couvre les sous-groupes de produits suivants : tous les produits alimentaires (aliments, boissons tropicales, graines oléagineuses et huiles végétales), les matières premières agricoles ainsi que les minéraux, les minerais et les métaux.

Figure I
Indice des cours des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED, termes nominaux et réels (janvier 2000–avril 2015)
 (2000 = 100)



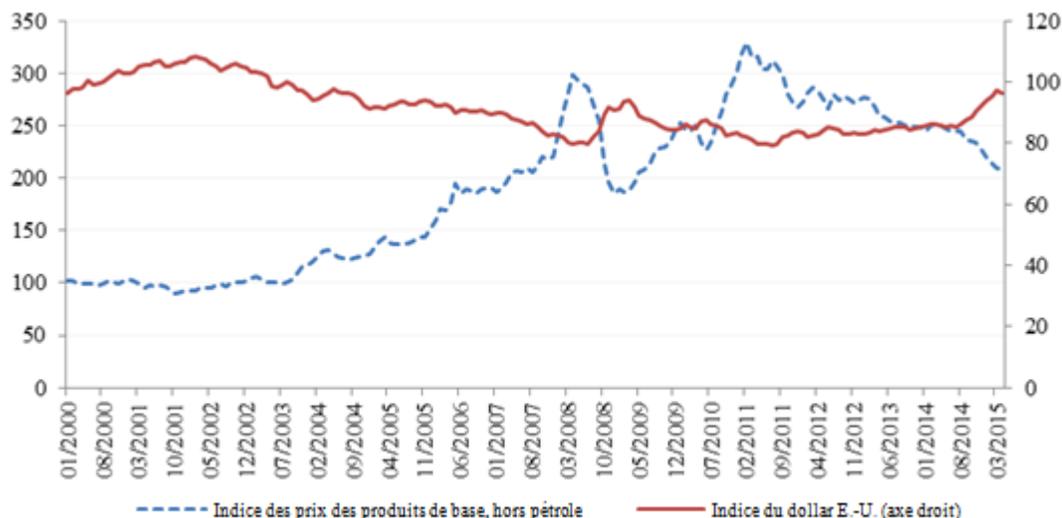
Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données de l'UNCTADstat et de la Division de statistique de l'ONU.

Note : L'indice des cours réels a été obtenu en corrigeant l'indice des cours nominaux par l'indice de valeur unitaire des produits manufacturés exportés par les pays développés à économie de marché (Division de statistique de l'ONU).

4. Un certain nombre de facteurs ont influé sur la baisse des prix des produits de base. Il s'agit notamment de l'offre excédentaire, du ralentissement de la demande de la Chine et des économies émergentes, de la reprise chancelante des économies avancées, telles que l'Union européenne et, récemment, de la hausse du dollar des États-Unis portée par des signes d'amélioration de l'économie américaine (voir figure II).²

² La relation négative entre les prix des produits de base et la valeur du dollar des États-Unis est confirmée par un coefficient de corrélation négatif de 0,93 entre l'indice nominal des cours des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED et l'indice du dollar des États-Unis au cours de la période allant de janvier 2000 à avril 2015.

Figure II
Indice CNUCED des prix des produits de base hors pétrole et indice du dollar des États-Unis, janvier 2000-avril 2015
 (2000=100)

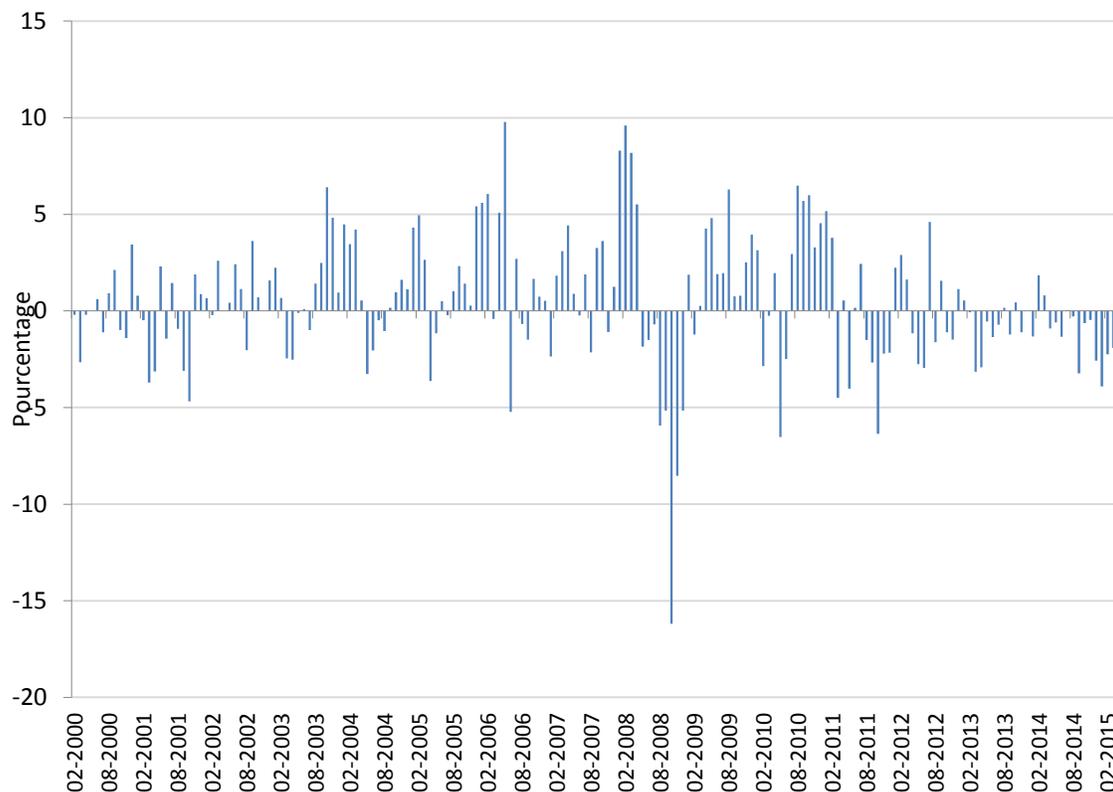


Source : Les calculs du secrétariat de la CNUCED sont fondés sur des données d'UNCTADstat et de la Réserve fédérale des États-Unis.

Note : L'indice du dollar des États-Unis se réfère à la valeur mensuelle *Nominal Broad Dollar Index* de la base de données de la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique (consultée le 3 juin 2015).

5. Les trois dernières années ont également été caractérisées par la baisse des fluctuations des cours des produits de base (voir figure III). Les diverses initiatives prises par la communauté internationale après une période de fluctuations excessives des prix entre 2008 et 2011 pourraient expliquer cet état de fait. La section III du présent rapport aborde certaines de ces initiatives.

Figure III
Variations mensuelles de l'indice des cours nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED
 (2000=100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

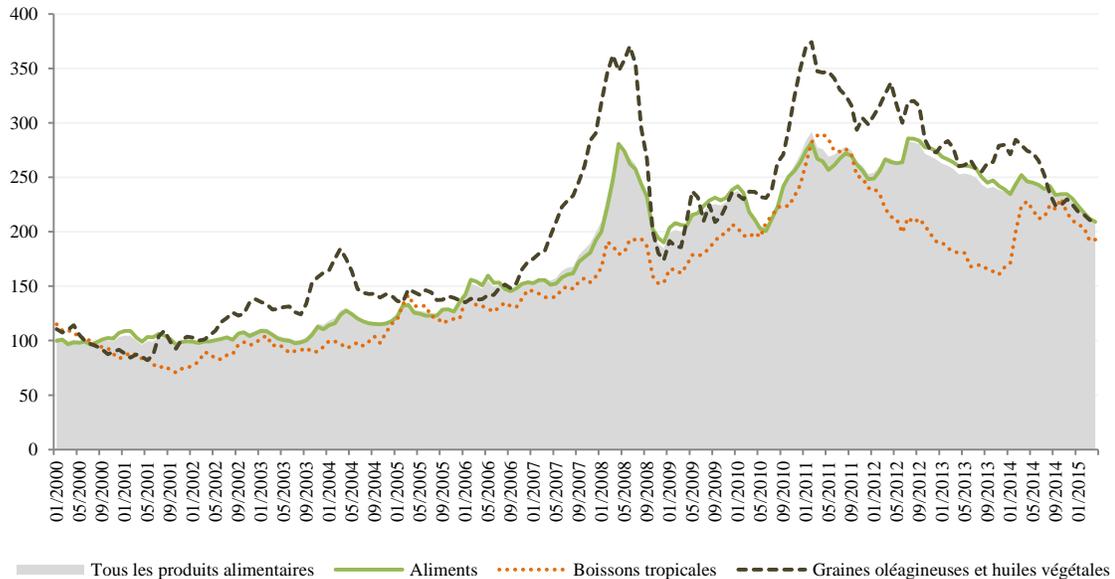
Note : Les fluctuations mensuelles des séries d'indice des cours p_t (valeurs mensuelles) sont mesurées par $r_t = (p_t - p_{t-1})/p_{t-1}$.

6. L'évolution des cours sur les marchés des produits de base a cependant varié selon les produits ou groupes de produits. La section suivante examine les développements au sein des principaux groupes de produits de base.

B. Produits agricoles et alimentaires

7. Les cours des marchés des produits agricoles alimentaires ont connu un rebond, au cours de l'été 2012 au plus fort de la saison sèche, avant que l'amélioration des conditions météorologiques ne vienne inverser la tendance. En conséquence, les cours desdits produits sont allés à la baisse, ponctués de remontées à court terme (voir figure IV). Cependant, les tendances des cours des produits individuels présentaient parfois des divergences.

Figure IV
Indices des cours de certains groupes de produits de base, janvier 2000-avril 2015.
 (2000=100)



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

Note : L'indice global des prix alimentaires de la CNUCED couvre tous les groupes de produits alimentaires, les boissons tropicales, les graines oléagineuses et les huiles végétales.

8. Sur les marchés des céréales, les cours ont affiché une tendance à la baisse après l'été 2012 du fait des bonnes conditions de cultures qui ont contribué à reconstituer les stocks. Les cours des céréales ont connu un bref rebond au premier semestre de l'année 2014 en raison des préoccupations d'ordre météorologique dans les principaux pays producteurs agroalimentaires, tels que le Brésil et les États-Unis d'Amérique, et des tensions dans la région de la mer Noire. Par exemple, le prix du blé (blé de force rouge d'hiver n° 2) a perdu un quart de sa valeur, de 382 dollars la tonne en septembre 2012 à 287 dollars en janvier 2014, avant de remonter à 340 dollars en mai 2014. De même, le prix du maïs jaune n° 3 est passé de 333 dollars la tonne en août 2012 à 210 dollars en janvier 2014 avant de remonter à 231 dollars en avril 2014. Par la suite, les conditions de récolte se sont améliorées et ont contribué à stimuler la production, ce qui a entraîné la baisse des cours des céréales. En avril 2015, les cours moyens du blé et du maïs étaient de 244 et 177 dollars la tonne, respectivement, leurs niveaux les plus bas depuis août 2010.

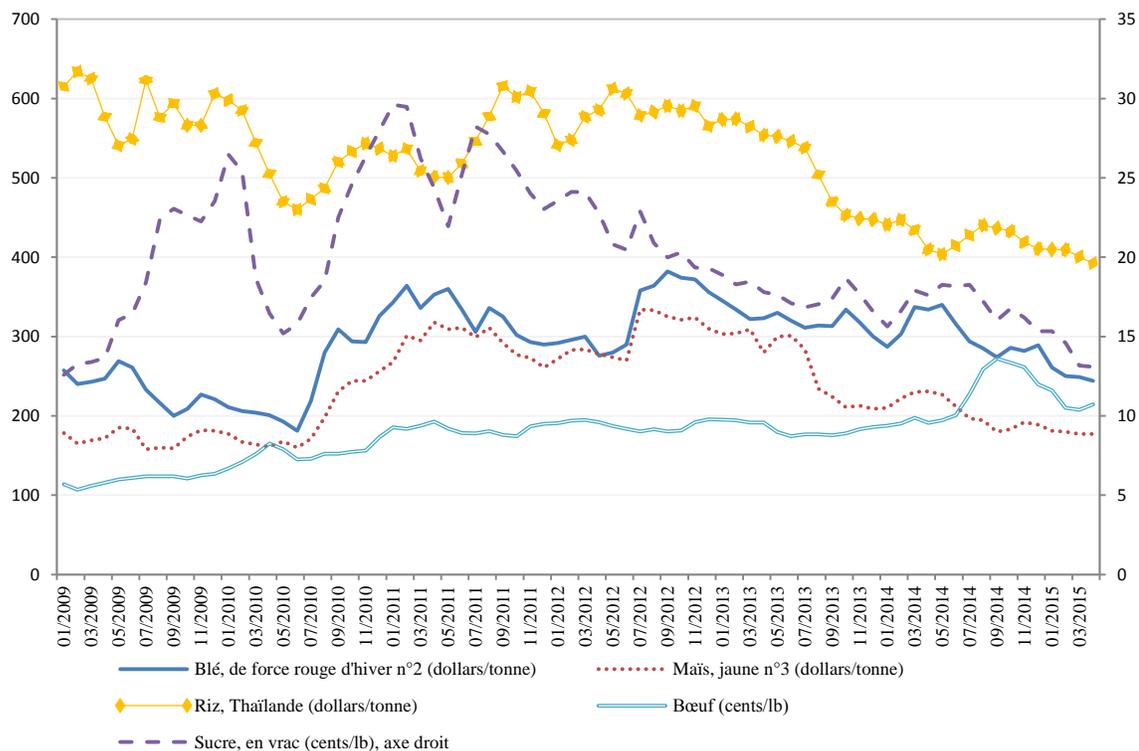
9. À l'avenir, les marchés du blé et du maïs devraient rester calmes, au moins sur l'ensemble de la saison prochaine, du fait du maintien de bonnes conditions d'approvisionnement, sauf si des conditions météorologiques défavorables touchent les principales zones de culture. Selon le Conseil international des céréales, la production de blé et de maïs pour 2014-2015 devrait atteindre des niveaux record de 721 et 997 millions de tonnes, respectivement, ce qui contribuera à augmenter les stocks existants. La production devrait faiblir légèrement pour la saison prochaine,

mais les stocks reportés des années précédentes devraient permettre de maintenir un bon niveau d'approvisionnement des marchés.³

Figure V

Prix nominaux de certains produits alimentaires et agricoles, janvier 2009-avril 2015

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.



10. Sur les marchés du riz, le prix de la tonne de riz thaïlandais, la référence asiatique, a connu une tendance baissière depuis la mi-2012, en dépit de fluctuations à court terme. D'une moyenne de 612 dollars la tonne en mai 2012, le prix a chuté à 404 dollars en mai 2014, du fait des rendements élevés et des stocks confortables. Par la suite, des conditions météorologiques défavorables en Thaïlande, conjuguées à la décision des agriculteurs du pays de restreindre les semis après la cessation du programme de subventions publiques, ont contribué à faire monter les prix. En août 2014, le prix moyen du riz thaïlandais avait atteint 440 dollars la tonne. Ensuite les prix du riz ont diminué de façon constante au fil de la libération des stocks par le Gouvernement thaïlandais, chutant de 11 % en août 2014 à une moyenne de 392 dollars la tonne en avril 2015, le niveau le plus bas depuis janvier 2008. Si cette tendance à la baisse des prix se maintient, les cultivateurs des principaux pays producteurs risquent de se tourner vers des cultures plus rentables, ce qui soulève des inquiétudes sur l'avenir de la production. Cependant, les niveaux actuels des stocks, estimés à 103 millions de tonnes, et de bonnes conditions de culture devraient continuer à maintenir le niveau excédentaire des marchés de riz à court et moyen termes.

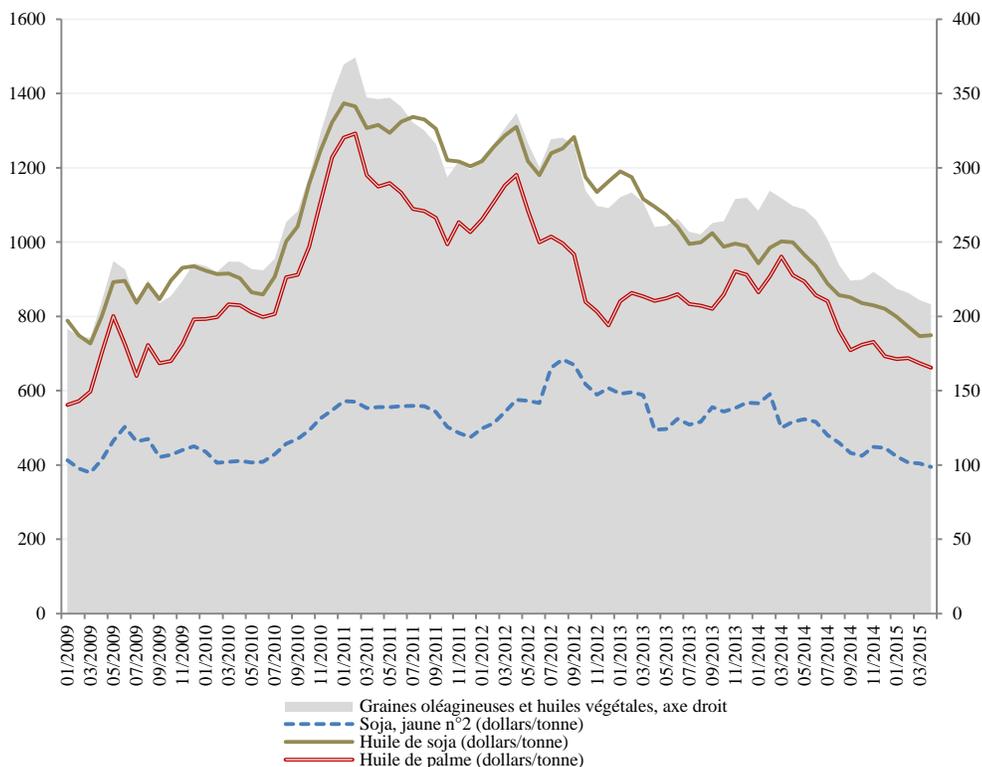
³ Voir le Rapport du Conseil international des céréales sur le marché des céréales (GMR 455, 28 mai 2015).

11. Sur les marchés du sucre, les prix ont connu une tendance baissière générale à partir de 2011, en dépit de fluctuations à court terme. En avril 2015, le sucre coûtait en moyenne 13 centimes de dollars la livre, le plus bas niveau depuis janvier 2009, ce qui correspond à une baisse de 57 % par rapport au maximum de 30 centimes de dollars la livre en janvier 2011. La baisse des prix du sucre était principalement due à de bonnes conditions de récolte qui ont permis la constitution de stocks importants au niveau mondial. La situation a récemment été aggravée par l'affaiblissement du real brésilien face à un dollar des États-Unis fort, ce qui a stimulé les exportations du principal exportateur qu'est le Brésil. Le glissement des prix sur les marchés du sucre devrait se poursuivre pendant un certain temps en raison d'une surabondance en expansion. Selon l'Organisation internationale du sucre, la production mondiale en 2015 devrait dépasser la demande pour la cinquième année consécutive.

12. Contrairement à presque tous les prix des produits de base alimentaires et agricoles, les prix de la viande de bœuf se sont alignés au cours de la majeure partie de l'année 2014 en raison du resserrement de l'offre résultant de la sécheresse et des coûts élevés des aliments aux États-Unis d'Amérique qui ont pesé sur la production mondiale de viande. Le prix de la viande de bœuf congelée australienne et néozélandaise a bondi de près de 45 %, de 187,5 centimes de dollars la livre en janvier 2014 à 272 centimes de dollars en septembre de la même année. Par la suite, l'augmentation des approvisionnements de substituts de la viande de bœuf tels que la viande de porc et la volaille conjuguée aux signes d'affaiblissement de la demande des pays émergents ont contribué à faire baisser les prix. En avril 2015, le prix moyen de la viande de bœuf était tombé à 214 centimes de dollars la livre.

13. Sur les marchés des graines oléagineuses et des huiles végétales, la tendance baissière générale des prix de 2011 a été interrompue pendant l'été 2012 et l'hiver 2013-2014 par des conditions météorologiques défavorables (voir figure VI). Par la suite, l'amélioration des conditions de récoltes dans les principaux pays exportateurs de graines oléagineuses dont le Brésil, les États-Unis d'Amérique, l'Indonésie et la Malaisie a contribué à stimuler la production, ce qui a entraîné la baisse des prix. En avril 2015, l'indice des prix des graines oléagineuses et huiles végétales de la CNUCED était en moyenne de 208 points, soit 44 % de moins que le maximum de 374 points en février 2011. Sur la même période, les prix de l'huile de soja et de l'huile de palme ont baissé de 45 et 49 %, respectivement. La situation a été exacerbée par l'effondrement des prix du pétrole brut qui a émoûssé l'intérêt pour la production de biocombustibles, qui se fait à partir d'huiles végétales.

Figure VI
Prix de certains produits de base de sur les marchés des graines oléagineuses et des huiles végétales, janvier 2009-avril 2015



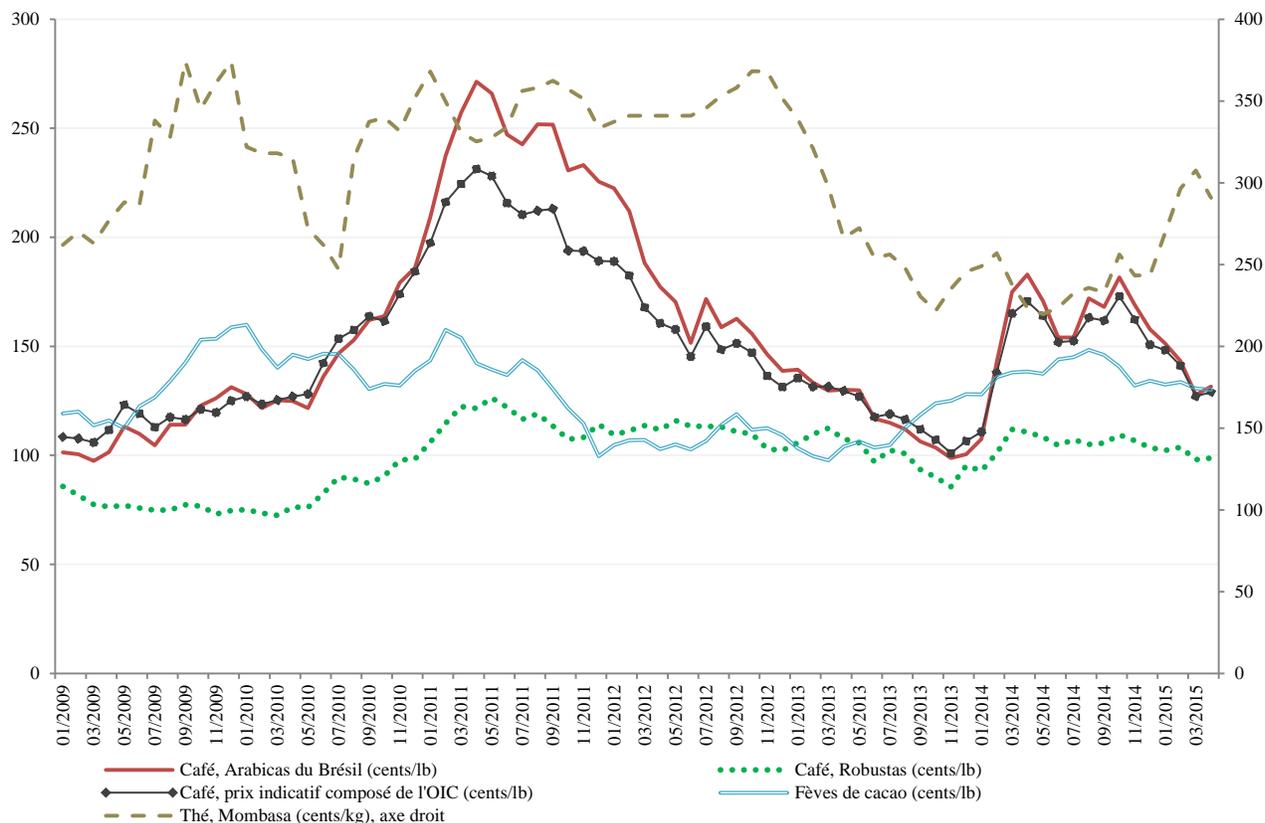
Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

14. Sur les marchés des boissons tropicales, les cours ont suivi des chemins divergents à partir de 2013 (voir figure VII). Sur les marchés du café, le prix indicatif composé par l'Organisation internationale du café a continué à dégringoler en 2013 de son maximum de 231 centimes de dollars la livre en avril 2011. En novembre 2013, ce prix indicatif a atteint 101 centimes de dollars la livre, son niveau le plus bas depuis juin 2007. La baisse durable des prix du café reflète principalement une baisse significative des prix de la variété Arabica en raison des rendements élevés au Brésil, le plus grand producteur mondial, et la demande atone des pays consommateurs de café traditionnels. Toutefois, les prix ont rebondi au cours du premier trimestre de l'année 2014, suite à une grave sécheresse au Brésil. En avril 2014, le prix indicatif du café a grimpé pour atteindre 171 centimes de dollars la livre, soit une hausse de 69 % par rapport à sa valeur de novembre 2013. Ensuite, la moyenne mensuelle du prix indicatif a fluctué entre 152 et 173 centimes de dollars la livre jusqu'en octobre 2014. Par la suite, l'évolution des cours du café s'est inversée du fait d'un certain nombre de facteurs tels que de bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs, dont le Brésil, la Colombie et le Viet Nam ; de fortes exportations stimulées par la faiblesse du real brésilien et une croissance modérée de la demande. Entre octobre 2014 et avril 2015, le prix indicatif a perdu près d'un quart de sa valeur. La situation devrait rester inchangée, au moins pendant toute l'année 2016, sauf si des chocs importants frappent les fondamentaux du marché.

15. Sur les marchés du cacao, les cours ont récupéré des faibles niveaux en 2013. De 98 centimes de dollars la livre en mars 2013, le niveau le plus bas depuis novembre 2008, les prix des fèves de cacao ont atteint 148 centimes de dollars en août 2014. Cette forte hausse est principalement attribuable à la forte demande des zones de consommation non traditionnelles telles que l'Asie ; et les inquiétudes sur la production en raison de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Cette augmentation des prix a eu lieu dans un contexte de marchés bien approvisionnés et de production mondiale estimée à un niveau record de 4,36 millions de tonnes pour la saison agricole 2013-2014. On s'attendait à une bonne production la saison suivante lorsqu'un dollar des États-Unis fort et le ralentissement du broyage du cacao ont contribué, par la suite, à la baisse des prix des fèves de cacao. Entre août 2014 et avril 2015, la valeur mensuelle des prix des fèves de cacao a chuté de 12 %.

16. Sur les marchés de thé, le prix du thé noir de Mombasa a chuté par rapport aux niveaux élevés atteints en 2012 et est resté relativement faible au cours de la majeure partie de 2013 et 2014. De 368 centimes de dollars le kilogramme en novembre 2012, le prix a chuté pour se retrouver à 220 centimes en mai 2014, le niveau le plus bas depuis janvier 2008, principalement du fait de l'abondance des approvisionnements. Cependant, en début 2014, le prix du thé de Mombasa a rebondi pour atteindre 308 centimes de dollars le kilogramme en mars 2015, en raison principalement de la sécheresse dans les régions productrices.

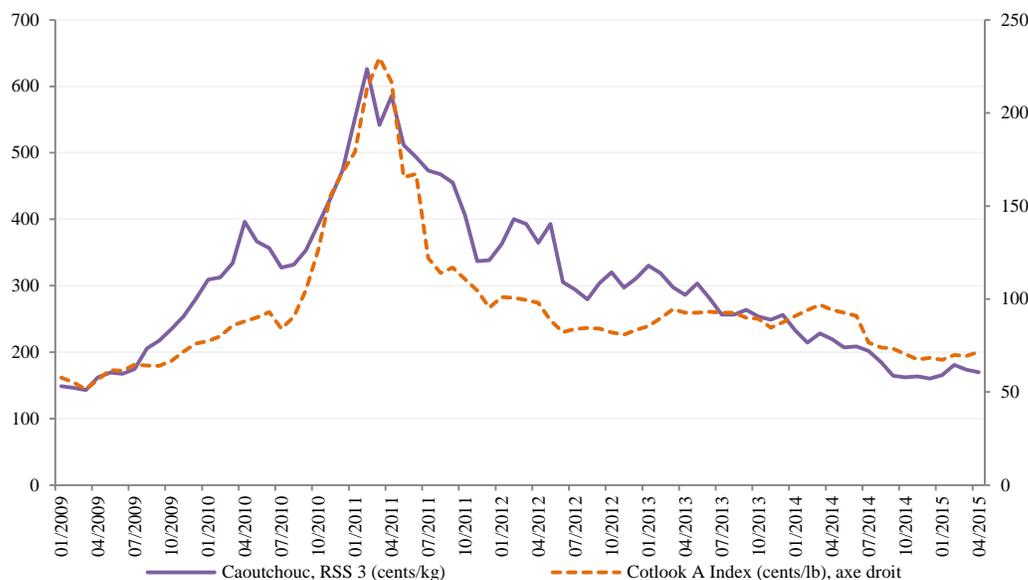
Figure VII
Tendances des prix de certaines boissons tropicales, janvier 2009-avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

17. Sur les marchés de produits de base agricoles, l'évolution des prix dépend principalement de la situation économique mondiale et des facteurs d'approvisionnement. Les cours des produits de base agricoles ont connu une baisse générale depuis les niveaux maximums enregistrés en 2011. En avril 2015, les prix du coton (indice Cotlook A) et le caoutchouc naturel (RSS 3) étaient en moyenne de 72 centimes de dollars la livre et 170 centimes de dollars le kilogramme, respectivement, bien en dessous des maximums de 230 centimes en mars 2011 et 626 centimes, respectivement en février 2011 (voir figure VIII). La baisse des prix sur les marchés est due à la reprise fragile de l'économie mondiale et à la bonne production et les stocks importants reportés des saisons précédentes. Si la situation persiste, d'autres baisses de prix des produits de base agricoles devraient se produire.

Figure VIII
Tendances des prix de certains produits de base sur les marchés des matières premières agricoles, janvier 2009-avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

18. Au cours des prochains mois, les prix des produits agricoles devraient continuer à baisser ; le principal facteur de risque de hausse demeure cependant le phénomène El Niño en développement qui peut perturber les récoltes dans le monde entier. La baisse des prix ponctuée par des fluctuations à court terme sur les marchés des produits agricoles et alimentaires érode les marges de profit des producteurs. Ceci est particulièrement dommageable pour les petits producteurs vulnérables des pays en développement et les moins avancés, car ils cultivent la plupart des produits de base agricoles de leurs pays qui sont négociés sur les marchés internationaux. Des politiques appropriées devraient être élaborées pour permettre aux producteurs d'accroître la productivité afin de demeurer compétitifs sur les marchés mondiaux, régionaux et nationaux. En particulier, ils doivent avoir un accès accru aux intrants à faible coût, y compris les semences et les engrais, la finance et la terre. Ils ont également besoin d'un environnement favorable doté d'infrastructures adéquates et d'un cadre réglementaire solide qui les aideraient à améliorer la rentabilité de leurs activités. La levée des contraintes auxquelles sont confrontés les producteurs des pays en développement doit être envisagée comme un moyen de résoudre les problèmes de société, en particulier la pauvreté et l'inégalité, une démarche qui s'inscrit en droite ligne du programme de développement durable pour l'après-2015, dont la devise est « ne laisser personne derrière ».

C. Minéraux, minerais et métaux

19. Les prix des minéraux, minerais et métaux sont sensibles à l'approvisionnement mondial et aux développements macroéconomiques des économies industrialisées et émergentes, notamment la Chine, qui représentent parmi elles la plus grande part de la demande mondiale. Plus précisément, les développements en Chine affectent de manière

significative les marchés des minéraux, minerais et métaux vu que ce pays représente près de la moitié de la consommation mondiale de métal.

20. Depuis le niveau maximum atteint en 2011, les cours de minéraux, minerais et métaux ont connu une tendance générale baissière. Du côté de la demande, les marchés baissiers ont été soutenus par la reprise économique mondiale fragile en particulier des économies développées telles que l'Union européenne, un dollar des États-Unis fort et des prix de l'énergie au plus bas. Le ralentissement de la croissance chinoise et des économies émergentes ont également eu un effet important. Du côté de l'offre, un certain nombre de marchés spécifiques des minéraux et métaux sont bien approvisionnés par une forte production résultant de grands investissements réalisés au cours du récent boom des produits de base dans un contexte d'exploitation minière à faible coût. En outre, les changements économiques structurels qui se produisent en Chine, le passage d'une croissance stimulée par l'investissement à une économie axée sur la consommation, conjugués à l'objectif du pays de parvenir à un modèle économique moins polluant, ont exercé une pression à la baisse sur certains métaux de base tels que les minerais de fer et de cuivre. L'indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux de la CNUCED a perdu 100 points, passant d'environ 340 points en janvier 2013 à 240 points en avril 2015⁴. Cependant, cette tendance générale dissimule la performance individuelle de chacun des produits (voir figures IX et X).

Figure IX

Indice des prix des minéraux, minerais et métaux (2 000 = 100) et du prix nominal du minerai de fer, janvier 2009-avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

21. Les cours des marchés du minerai de fer ont fluctué de fin 2011 à fin 2013, entraînés par l'incertitude de la reprise économique sur les marchés mondiaux. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer s'est effondré, principalement du fait d'une

⁴ L'indice des prix de la CNUCED établi pour les minéraux, minerais et métaux concerne le cuivre, l'aluminium, le minerai de fer, le nickel, le plomb, le zinc, l'étain, la roche phosphatée, le manganèse et le minerai de tungstène. L'or n'est pas inclus dans cet indice.

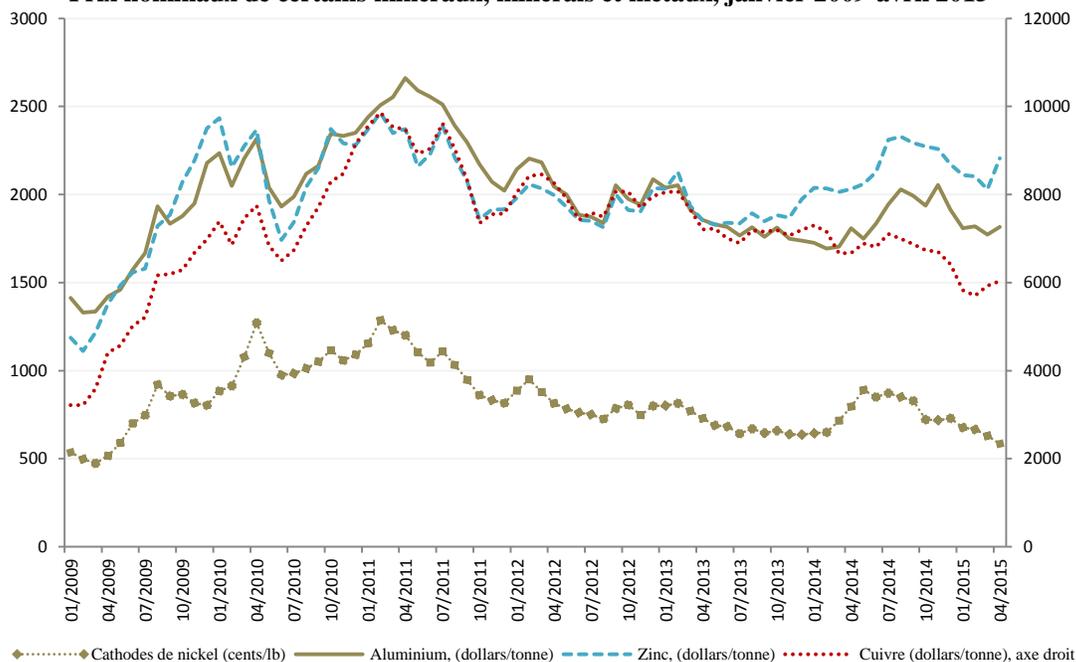
surabondance mondiale et de la faible croissance de la production d'acier, en particulier en Chine. De décembre 2013 à avril 2015, le prix du minerai de fer importé au port de Tianjin a perdu plus de la moitié de sa valeur, passant de 136 à 52 dollars la tonne sèche. À l'avenir, l'exploitation minière à faible coût par des acteurs majeurs des marchés tels que Rio Tinto Group (Australie) et Vale SA (Brésil), conjuguée au ralentissement de la demande de la Chine et des économies émergentes, devraient maintenir la tension baissière exercée sur les prix du minerai de fer, à moins de rebonds sensibles de la demande au cours des prochaines années.

22. Sur les marchés du cuivre, les prix ont fluctué autour d'une tendance générale à la baisse depuis 2011. D'un niveau record de 9 867 dollars la tonne en février 2011, le prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres a chuté pour atteindre une moyenne de 5 701 dollars en février 2015, son niveau le plus bas depuis août 2009. Une bonne production aidée par des flux de nouveaux approvisionnements à venir, conjuguée à une faible demande, notamment des secteurs de la construction et des infrastructures en Chine, ont contribué à la baisse des prix. En outre, la demande en substituts, en particulier l'aluminium à prix relativement bas, a pesé sur celle du cuivre, poussant ainsi les prix davantage vers le bas. Les prix du cuivre ont rebondi en mars et avril 2015, mais de nouveaux projets miniers devraient aider à prévenir les poussées excessives de prix au cours des années à venir.

23. Les prix de l'aluminium ont souffert de l'offre excédentaire, en particulier en début 2014. En février 2014, les prix de l'aluminium à la Bourse des métaux de Londres ont atteint en moyenne 1 694 dollars la tonne, le niveau le plus bas depuis juin 2009. Les prix ont par la suite rebondi pour atteindre la moyenne de 2 054 dollars en novembre 2014 en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris les réductions de capacité par les principaux fournisseurs, une interdiction de l'exportation de la bauxite par l'Indonésie, un important producteur ; et la reprise de la demande, en particulier dans l'industrie automobile aux États-Unis d'Amérique. Par la suite, les prix de l'aluminium ont reculé, du fait de l'abondance des approvisionnements et de la croissance plus faible de la demande. En avril 2015, les prix de l'aluminium à la Bourse des métaux de Londres ont atteint en moyenne 1 817 dollars la tonne.

Figure X

Prix nominaux de certains minéraux, minerais et métaux, janvier 2009-avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

24. Le marché du nickel, un composant utilisé pour fabriquer l'acier, a été caractérisé par une offre excédentaire et des prix dégressifs en 2012 et 2013. Cependant, la dynamique de marché a changé par la suite au lendemain de l'application d'une interdiction des exportations de minerai brut en janvier 2014 par l'Indonésie, le premier producteur mondial de nickel. La crainte de pénuries de l'offre, conjuguée à des achats spéculatifs d'investisseurs financiers, s'est soldée par une flambée des prix. De janvier à mai 2014, le prix du nickel à la Bourse des métaux de Londres est passé de 14 076 à 19 434 dollars la tonne, soit un bond de 38 %, son plus haut niveau depuis mars 2012. Cependant, les prix ont affiché une tendance à la baisse les mois suivants, à une moyenne de 12 780 dollars la tonne en avril 2015, lorsque la Chine, grand consommateur, a pu remplacer partiellement les importations en provenance d'Indonésie par un approvisionnement en provenance des Philippines. Les perspectives des prix du nickel sont incertaines et resteront tributaires de facteurs fondamentaux du marché, en particulier la capacité d'exportation des pays tels que les Philippines à assurer l'approvisionnement des marchés internationaux.

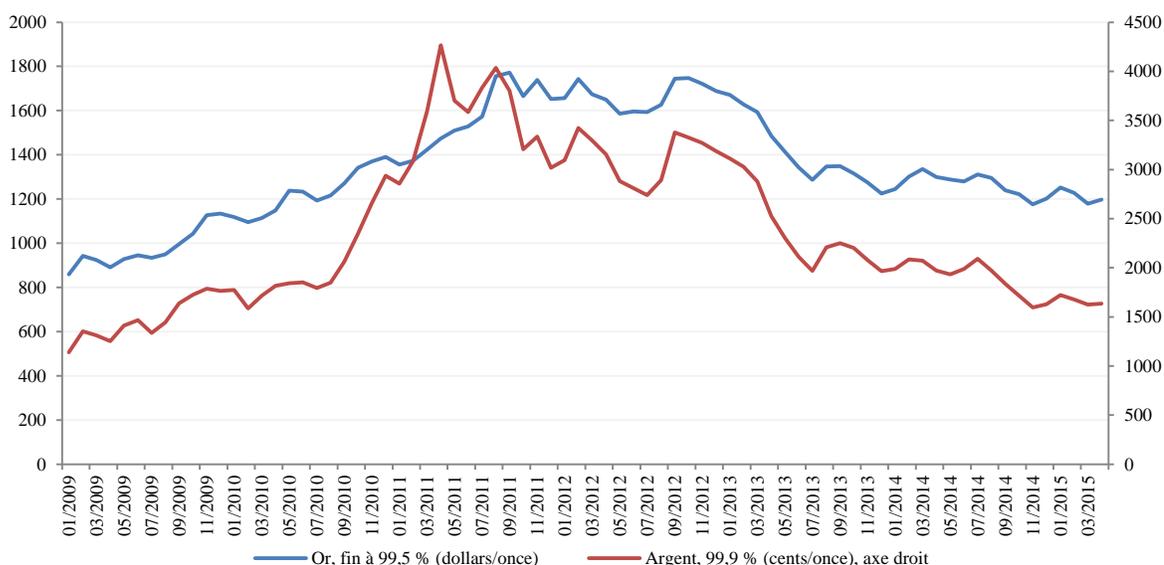
25. La tendance des prix du zinc était à la hausse de la mi-2013 à la mi-2014, stimulée principalement par le resserrement de l'offre et la diminution des stocks après la fermeture de certaines des plus grandes mines de zinc du monde situées au Canada. En août 2013, le prix du zinc à la Bourse des métaux de Londres est passé à 2 329 dollars la tonne, soit une augmentation de 27 % comparativement à sa valeur de 1 836 dollars en juillet 2013. Par la suite, les prix de ce métal ont chuté à une moyenne de 2 029 dollars en mars 2015, en raison principalement de la faible demande des producteurs d'acier galvanisé qui représentent une part importante de la consommation mondiale de zinc. Les perspectives dépendent principalement de la mesure dans laquelle la baisse de la production due aux fermetures prévues de grandes exploitations minières telles que la mine Century en

Australie en fin 2015 sera compensée par la production de nouvelles mines de taille moyenne et l'expansion des installations existantes.

26. Les cours des métaux précieux ont connu une baisse au cours des deux dernières années et sont maintenant à des niveaux inférieurs à ceux des années 2011 et 2012 (voir figure XI). Par exemple, le cours de l'or a chuté de 1 747 dollars l'once en octobre 2012 à 1 287 dollars en juillet 2013, son niveau le plus bas depuis octobre 2010. Les facteurs clés à la base de la tendance baissière comprenaient des sorties importantes de fonds indiciels cotés⁵ fondées sur l'amélioration des perspectives économiques aux États-Unis d'Amérique et les attentes concernant la fin graduelle du programme d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale des États-Unis. Par la suite, les cours de l'or ont fluctué avec une légère tendance à la baisse. De juillet 2013 à avril 2015, le prix a oscillé entre 1 176 et 1 349 dollars l'once. Ces soubresauts sont dus à un certain nombre de facteurs, notamment les risques géopolitiques mondiaux tels que la crise syrienne, la spéculation sur la date de relèvement des taux d'intérêts aux États-Unis d'Amérique, une valeur du dollar des États-Unis fluctuante, mais généralement à la hausse et les déséquilibres de l'offre et de la demande d'or. Pour ce qui est de l'avenir, les risques sont principalement à la baisse sur les marchés de métaux précieux. Les cours de l'or et de l'argent sont susceptibles de connaître une tendance baissière dans les prochains mois, car le dollar des États-Unis restera probablement fort et les taux d'intérêt américains ont de fortes chances d'être relevés. Cependant, des fluctuations à court terme seront observées en raison de facteurs géopolitiques et de l'incertitude qui plane sur la reprise économique mondiale.

⁵ En juillet 2013, les fonds indiciels cotés avaient chuté de 33 % par rapport à leur niveau record d'avril 2013.

Figure XI
Prix nominaux de l'or et de l'argent, janvier 2009 à avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

27. La baisse des prix sur les marchés des minéraux, minerais et métaux a des effets néfastes sur les pays en développement dépendant des produits de base. Ils font les frais de l'aggravation des déficits budgétaires, de la baisse des revenus de change et un coût élevé de la dette sur les marchés financiers internationaux en raison de l'augmentation des risques souverains. Les cours des minéraux, minerais et métaux dépendront dans les prochains mois de facteurs tels que les fondamentaux du marché, les qualités de minerai et les coûts de l'énergie. Plus particulièrement, la demande sera influencée par les perspectives économiques des principaux pays consommateurs de métaux, en particulier la Chine. La restructuration économique du pays peut soutenir les prix des métaux qui sont largement utilisés dans la fabrication de produits de consommation tels que l'aluminium, le zinc, l'étain et le plomb et exercer une pression à la baisse sur les prix du cuivre et du minerai de fer.

D. Énergie

28. Les marchés de l'énergie ont été sous pression depuis 2013, en raison de déséquilibres croissants entre l'offre et la demande, et les facteurs monétaires. Dans un contexte d'augmentation de la production de pétrole non conventionnel et de demande mondiale atone, les cours de l'énergie ont chuté de façon spectaculaire, avec une baisse de l'indice des prix des produits de base énergétiques du Fonds monétaire international (FMI) de 47 % entre le premier trimestre de 2013 et le premier trimestre de 2015.

Pétrole brut

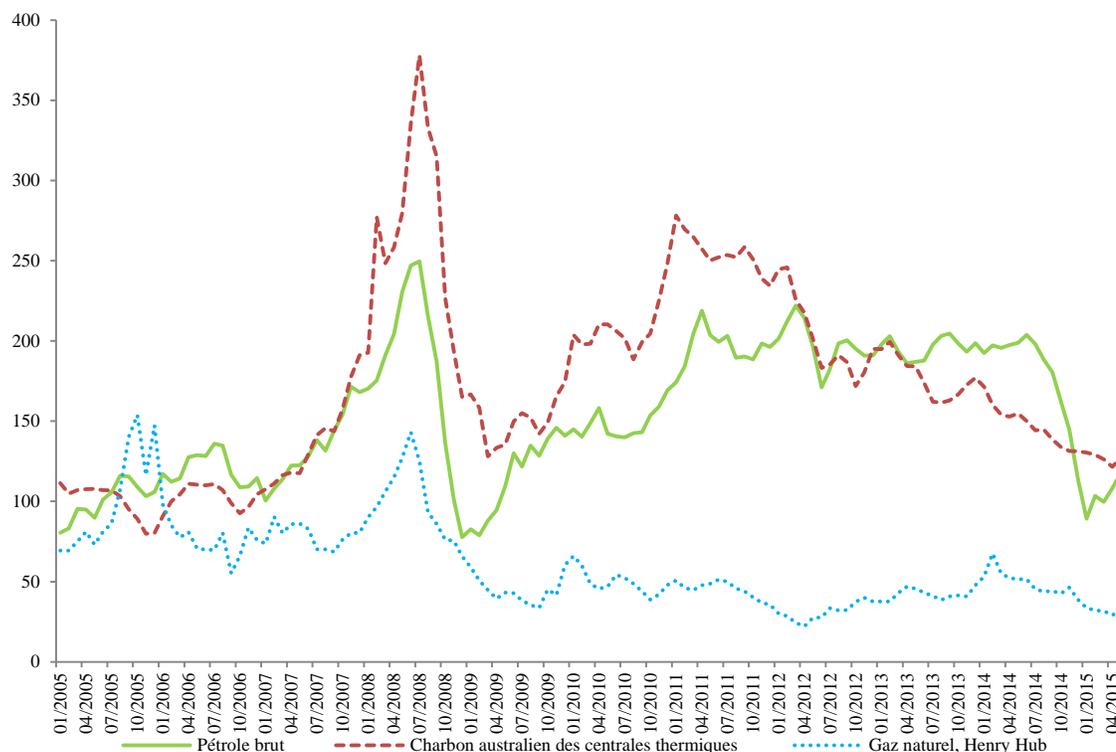
29. La production de pétrole a augmenté remarquablement en 2013 et 2014, de l'ordre de 5,1 %. Soixante-trois pour cent de cette augmentation est attribuable au développement de la production de pétrole non conventionnel en Amérique du Nord. Avec la disponibilité de nouvelles technologies à coûts d'exploitation réduits, le nombre de plates-formes

pétrolières rotatives en fonctionnement aux États-Unis d'Amérique a augmenté de 21 % entre janvier 2013 et octobre 2014, selon les chiffres de l'United States Energy Information Administration, avant de diminuer de près de la moitié de sa valeur en novembre 2014 à mai 2015, en raison de l'effondrement des cours du pétrole. Dans le même temps, la demande de produits pétroliers a augmenté modérément, soit une croissance de 2,8 % entre le premier trimestre de 2013 et le premier trimestre de 2015. Cette évolution a entraîné une offre excédentaire estimée à 1,1 million de barils par jour en 2014, ce qui s'est soldé par une hausse des stocks.

30. Les marchés pétroliers sont restés assez stables jusqu'à l'été 2014. Le prix du pétrole brut de Brent a oscillé entre 100 et 115 dollars le baril pendant près de deux ans au cours de la période antérieure à la mi-2014. Les investisseurs semblent n'avoir pas pris la pleine mesure des changements radicaux survenus dans la production pétrolière nord-américaine. Les effets de la « révolution du gaz de schiste » ont par la suite été contrebalancés par une baisse relative de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et absorbés par la forte demande des économies émergentes d'Asie.

31. D'août 2014 à février 2015, les cours du pétrole ont connu un ajustement marqué avec une baisse de 53 % de l'indice FMI du pétrole brut (voir figure XII). Les déséquilibres croissants des marchés pétroliers comptent parmi les facteurs clés qui expliquent cet ajustement. Entre le premier trimestre de 2014 et le premier trimestre de 2015, la production mondiale de pétrole a augmenté de 2,9 millions de barils par jour, dont 1,6 million en Amérique du Nord. D'autre part, la demande de pétrole a connu une augmentation relativement limitée de 1,4 million de barils par jour. L'augmentation substantielle de l'offre excédentaire de pétrole a également été alimentée par la bonne performance des producteurs non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'OPEP ainsi que le maintien des quotas au sein de cette dernière.

Figure XII :
Indices des prix du pétrole brut, du charbon et du gaz naturel, janvier 2005-mai 2015
 (2005=100)



Source : Secrétariat de la CNUCED d'après les données des statistiques financières internationales du FMI.

32. Cet ajustement à la baisse a conduit à une réduction drastique des investissements dans la production de pétrole, en particulier dans celle du pétrole non conventionnel. Par conséquent, le nombre de plates-formes rotatives de pétrole brut en fonctionnement a chuté à 857 en mars 2015, son niveau le plus bas en quatre ans. Malgré les déséquilibres continus et l'augmentation des stocks, les cours ont enregistré une légère reprise grâce à l'anticipation par le marché d'un rééquilibrage de l'offre et de la demande sur la base de la baisse des investissements. L'indice FMI du pétrole brut a enregistré une croissance de 31 % entre février et mai 2015.

33. Une pleine évaluation de l'incidence économique de la baisse des prix pétroliers s'avère nécessaire. Certaines estimations suggèrent que l'économie mondiale devrait bénéficier d'une croissance économique supplémentaire de l'ordre de 0,3 à 0,7 point de pourcentage en 2015⁶ ; celle de la Chine étant susceptible d'être plus importante. En revanche, les pays en développement tributaires des exportations de pétrole sont déjà confrontés à une grave détérioration de leurs comptes courants et des conditions de refinancement sur les marchés de capitaux. Au Nigeria par exemple, le coût du refinancement de la dette publique a augmenté de façon spectaculaire, dans la mesure où

⁶ Voir Rabah Arezki et Olivier Blanchard, « Sept questions sur la chute récente des cours du pétrole », FMI (2014).

les coûts du service de la dette devraient représenter 22 % du budget fédéral du pays en 2015, comparativement à 15 % en 2014⁷.

Gaz naturel

34. En raison de contraintes physiques et du coût de la liquéfaction du gaz, les marchés du gaz naturel sont surtout régionalisés, avec des mécanismes de fixation des prix différents. Il en résulte de grandes variations des cours d'une région à l'autre. En Asie, les prix sont fixés principalement par des contrats à long terme liés aux prix du pétrole et comptaient parmi les plus élevés au monde jusqu'à l'été 2014. Aux États-Unis d'Amérique, les fondamentaux du marché déterminent les prix. Le même cas de figure se présente en Europe, car les acheteurs européens ont tendance à préférer le prix du gaz fondé de l'offre et de la demande à celui des contrats d'achat ferme à long terme qui garantissent des achats minimum et des cours stables du gaz.

35. À l'échelle mondiale, les cours du gaz naturel suivent une tendance à la baisse en raison de plusieurs facteurs. Le développement de la production de gaz non conventionnel a fait baisser les prix dans plusieurs pays, notamment en Australie, au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Le prix au comptant du gaz naturel au terminal Henry Hub en Louisiane, aux États-Unis d'Amérique, a ainsi atteint une valeur de 2,58 dollars le million d'unités thermiques britanniques en avril 2015, son niveau le plus bas en plus de deux ans et moins de 30 % de sa valeur 2005⁸.

36. La demande mondiale de gaz a connu un net ralentissement en 2013 et 2014, avec une croissance moyenne annuelle de 0,8 % comparativement à 4,1 % en moyenne de 2010 à 2012⁹. Cela est dû en particulier aux cours du gaz relativement élevés en Asie jusqu'à l'inversion de tendance du marché du pétrole à l'été 2014, dans un contexte de charbon peu cher et de baisse des coûts des énergies renouvelables. De même, la demande de gaz des pays de l'OCDE dans le secteur de l'énergie a été affectée par une croissance atone de la demande d'électricité et le déploiement continu des énergies renouvelables. Dans d'autres régions, la demande est limitée par la disponibilité de l'offre. Cependant, le développement continu du commerce de gaz naturel liquéfié est une voie prometteuse pour l'intégration des marchés du gaz.

37. Les prochaines années devraient être caractérisées par une baisse des prix du pétrole et du gaz qui se traduit par un ralentissement de l'expansion de la production de gaz, avec des effets potentiellement importants sur les investissements en amont. Cela pourrait être particulièrement dommageable pour l'industrie du gaz naturel liquéfié qui, aux prix actuels, ne parvient pas à couvrir les coûts d'immobilisations de nouvelles usines. Néanmoins, la demande de gaz pourrait rebondir à la suite de la baisse des prix, plus particulièrement en Asie, où sa compétitivité par rapport aux autres combustibles a connu une progression en flèche avec le récent ajustement des marchés du pétrole. Dans la même veine, un certain nombre de pays donnent la priorité aux investissements dans le gaz naturel pour ses avantages environnementaux, ce qui devrait, dans le contexte des efforts

⁷ Le service de la dette devrait augmenter de 32 % entre 2014 et 2015, passant de 712 à 943 millions de dollars selon Price Water House Coopers dans « Budget du Nigéria pour 2015 : analyses budgétaires et macroéconomiques », disponible à l'adresse suivante : http://pwc-nigeria.typepad.com/files/pwc_nigerias-2015-budget-bulletin.pdf (en anglais).

⁸ Voir FMI, statistiques financières internationales. Selon le FMI, le prix au comptant du gaz naturel au terminal Henry Hub en Louisiane, aux États-Unis d'Amérique, se montait à 8,86 dollars en moyenne en 2005.

⁹ Revue des statistiques de l'énergie mondiale de British Petroleum (2015).

visant à atténuer les changements climatiques, renforcer la demande de gaz à long terme. En Chine par exemple, l'industrie du gaz naturel devrait tirer parti de l'intensification de la politique environnementale et pourrait compenser les effets de la croissance économique plus lente et le net ralentissement de la consommation d'énergie primaire.

Charbon

38. Avec environ 30 % de production totale, le charbon constitue la deuxième source d'énergie primaire. Plus de 40 % de la production mondiale est principalement consacrée à la production d'électricité. Le charbon est abondant, pas cher, facile à négocier, mais nocif pour ce qui est de l'atténuation des effets des changements climatiques. Les nouvelles technologies permettent de réduire ces effets sur l'environnement ainsi que la capture et le stockage du carbone. Néanmoins, leur déploiement reste très lent, notamment dans les usines en construction, ce qui soulève de graves inquiétudes quant à la durabilité des politiques visant à combler le « déficit énergétique » dans les économies émergentes.¹⁰

39. Les cours du charbon sont en chute libre depuis 2012. Le prix de référence, le charbon thermique australien, a diminué de 13 % en 2013 et 17 % en 2014, atteignant 62 dollars la tonne en avril 2015, son niveau le plus bas en huit ans. À un moment où la demande sur les marchés asiatiques reste solide, avec une croissance de l'ordre de 4,4 % en 2013 et 2014, la consommation dans les économies de l'OCDE est en déclin rapide, notamment en Europe (baisse de 10 %), où les préoccupations environnementales et économiques dépriment la demande locale. La consommation de l'Amérique du Nord a légèrement rebondi au cours de cette période (augmentation de 3,5 %), mais reste en dessous de sa valeur de 2010 en raison de la substitution du charbon par le gaz de schiste. La demande en Europe et en Amérique du Nord devrait continuer de diminuer au cours des prochaines années au rythme des nouveaux progrès en matière d'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables.

40. La production de charbon a stagné en 2013 et 2014, mais à la suite d'une hausse de 8,5 % au cours de la période de 2010 à 2012. En conséquence, les marchés du charbon restent déséquilibrés, l'offre dépassant la demande depuis 2011. Cependant, des prix bas contribuent au rééquilibrage du marché, à la lumière de l'offre excédentaire a diminué de 50 % en 2013 et 2014, par rapport à 2012. La production de charbon en Chine a diminué en 2013 et 2014 de 1,5 % après un essor de 12,5 % au cours de la période de 2010 à 2012. Il en résulte une légère baisse de 47,8 % en 2012 à 46,8 % en 2014 de sa part dans la production mondiale, ce qui traduit la volonté des autorités chinoises de diversifier la production d'énergie et de décarboner l'économie du pays. En revanche, l'Australie, l'Inde et l'Indonésie sont engagées dans l'expansion de leurs capacités de production, leur part de marché cumulée affichant une croissance de 12 % entre 2012 et 2014.

¹⁰ Agence internationale de l'énergie, Fiche d'informations sur le charbon (2015).

III. Renforcement de la coordination entre les organisations internationales et les autres organismes compétents qui traitent des questions de produits de base

41. Cette discussion se fonde sur les précédents rapports sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base, qui ont procédé à un examen des principales initiatives prises par la communauté internationale pour répondre de façon coordonnée à l'instabilité excessive de ces cours. Elle a pour objectif d'identifier les principaux obstacles à une réponse bien coordonnée en ce qui concerne les produits de base et les actions clés nécessaires pour renforcer la coordination multilatérale. Cette section du rapport couvre deux groupes d'institutions. Premièrement, il y a les 13 organismes intergouvernementaux de produit¹¹ et les groupes intergouvernementaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).¹² Leur rôle est d'offrir une instance pour la discussion, la collecte et la publication de statistiques, afin de rendre disponibles des informations sur les marchés et de contribuer à la production et au commerce durables des produits de base. Deuxièmement, il y a des organisations internationales de développement exécutant des programmes de produits dédiés à leurs structures. Ceux-ci comprennent des institutions telles que la CNUCED, la Banque mondiale et la FAO.

A. Les premiers efforts de coordination des politiques internationales relatives aux produits de base

42. Le Programme intégré pour les produits de base établi par la CNUCED en 1976 fut la première tentative sérieuse pour trouver une réponse internationale aux problèmes associés à la dépendance vis-à-vis des produits de base auxquels pays en développement sont confrontés.¹³ Il était l'aboutissement d'efforts entrepris depuis près de trois décennies, depuis l'accord relatif à la Charte de La Havane signé en 1948. L'objectif était de parvenir à des accords et d'établir des organismes dans le domaine des produits de base qui seraient capables d'assurer le financement de stocks régulateurs afin de réduire les fluctuations de prix tout en garantissant des prix rémunérateurs aux producteurs. Ces accords devaient inclure des clauses qui permettraient à ces organismes d'utiliser leurs propres ressources ainsi que des ressources empruntées à un nouveau mécanisme de financement commun devant être créé à cette fin. À cet égard, le Fonds commun pour les produits de base a été mis en place en 1981, mais n'est entré en vigueur qu'en 1989, son premier guichet destiné à financer les stocks régulateurs étant suspendu.

43. L'ambition du Programme intégré pour les produits de base a été minée par un manque de ressources financières. L'enveloppe susceptible de permettre au Fonds

¹¹ Les 13 organismes sont : le Comité consultatif international du coton, le Groupe international d'étude du caoutchouc, le Conseil international des céréales, le Groupe d'étude international du plomb et du zinc, le Conseil oléicole international, l'Organisation internationale du café, l'Organisation internationale du cacao, l'Organisation internationale des bois tropicaux, le Groupe d'étude international du nickel, l'Organisation internationale du sucre, le Groupe d'étude international du cuivre, le Réseau international sur le bambou et le rotin et le Groupe d'étude international du jute.

¹² Il y a des groupes pour les bananes, les fruits tropicaux, les agrumes, les céréales, le riz, les graines oléagineuses, les huiles et graisses, les fibres dures, le jute, le kenaf et les fibres apparentées, les cuirs et peaux, la viande et produits laitiers et le thé.

¹³ La discussion de la section II et des paragraphes 42 et 43 sont fondés sur la publication de la CNUCED intitulée « Développement économique en Afrique : Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base. » (Genève et New York, 2003).

commun pour les produits de base de stabiliser efficacement les prix des principaux produits de base était estimée à environ 18 milliards de dollars à l'origine. Lors des phases ultérieures des négociations, ce montant a été réduit à 6 milliards de dollars, puis à seulement 400 millions de dollars au moment où le Fonds est entré en opération. En outre, il y avait peu d'engagement politique au niveau international pour intervenir sur les marchés des produits de base pendant une période où la libéralisation et le marché libre étaient à l'ordre du jour. En conséquence, un seul nouvel accord international sur les produits de base, en l'occurrence, l'Accord international sur le caoutchouc naturel, a été négocié dans le cadre du Programme. À un moment où la plupart des accords internationaux existants ont été mis en veilleuse par manque de ressources, les programmes nationaux visant à stabiliser les prix par le biais de stocks nationaux et des mécanismes de stocks régulateurs ont été largement démantelés dans le cadre des programmes d'ajustement structurel des années 1980 et du début des années 1990. Cette situation a affaibli la coopération mondiale dans le domaine des produits de base qui a affecté négativement les pays en développement tributaires de ces produits.

B. Essor des produits de base, crise alimentaire et coordination multilatérale

44. L'essor des produits de base enregistré au cours des années 2000 et la flambée des prix des produits de base en 2007 et 2008 ont été perçus comme une piqure de rappel pour recentrer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de renforcer la coordination multilatérale sur les questions relatives aux produits de base. Cela a permis particulièrement de relancer le débat sur une action coordonnée en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de résorber la volatilité excessive des prix des produits de base. Le coût du manque de coordination entre organisations internationales et gouvernements a ensuite été démontré lorsque les prix élevés des produits de base alimentaires ont déclenché des émeutes dans de nombreux pays en développement et conduit à des achats sous l'emprise de la panique et à l'imposition de restrictions à l'exportation sur ces produits. Ces restrictions ont, à leur tour, aggravé la spéculation sur les marchés alimentaires, soulignant à nouveau la nécessité d'une coordination internationale.¹⁴

45. Sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, plusieurs initiatives ont été donc lancées pour accroître la cohérence et la coordination entre les organisations internationales impliquées dans les questions de sécurité alimentaire. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a été créée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en 2008, à travers le regroupement de 23 institutions, dont les institutions spécialisées, les fonds et programmes des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le but de répondre aux besoins immédiats des pays en situation de stress alimentaire et d'offrir une plus large vision des politiques nécessaires pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire à long terme. L'Équipe spéciale a publié une version actualisée du cadre général d'action en septembre 2010, qui proposait une approche sur deux fronts pour encourager des réponses concertées à la crise des prix alimentaires à travers des actions pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables et contribuer à leur résilience à long terme.¹⁵ En outre, le Défi Faim zéro a été créé en 2012 dans un esprit

¹⁴ La flambée des prix du riz en 2007 et 2008 était en grande partie due aux interdictions ou restrictions à l'exportation imposées par les principaux exportateurs de riz et l'achat sous l'emprise de la panique par les principaux importateurs qui s'en est suivi.

¹⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.un-foodsecurity.org/node/842>

d'effort de collaboration entre plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organismes qui partagent l'objectif commun d'éradiquer la faim dans le monde.

46. À la suite de son plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, publié par les ministres de l'agriculture en 2011 et sur la base de recommandations formulées par plusieurs organisations internationales,¹⁶ le Groupe des 20 (G20) a établi plusieurs projets interorganisations visant à renforcer l'information et la transparence du marché, et l'augmentation de la productivité agricole. Dans ce contexte, le G20 a créé le Système d'information sur les marchés agricoles et son Forum de réaction rapide, qui réuniraient les institutions internationales compétentes soucieuses de coopérer pour améliorer la disponibilité des données agricoles et alimentaires et favoriser la coordination des politiques pour réduire la volatilité sur les marchés des céréales. Le G20 a également créé le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, un mécanisme multilatéral administré par la Banque mondiale et supervisé par plusieurs organisations internationales.¹⁷ Doté d'un financement de 1,4 milliard de dollars, il a pour objectif d'investir dans des projets à long terme qui renforcent la capacité d'adaptation et d'atténuer les effets de la volatilité des prix des denrées alimentaires, tout en aidant à prévenir les crises futures.¹⁸

47. En 2014, le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G20 a été approuvé, en se fondant sur des initiatives antérieures d'organisations internationales et le programme plus large du G20, et à l'appui du programme de développement pour l'après-2015. Le cadre répond à l'examen des possibilités de croissance économique et la création d'emplois par rapport à la sécurité alimentaire et la nutrition dirigé conjointement par l'OCDE et la FAO. Il définit trois objectifs prioritaires, à savoir accroître les investissements responsables dans les systèmes alimentaires, augmenter les revenus et les emplois de qualité dans les systèmes alimentaires et augmenter la productivité de façon durable pour augmenter l'offre alimentaire, qui visent à intégrer le travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du mandat de base et les flux de travail du G20, avec comme objectif l'adoption d'une approche de « systèmes alimentaires » intégrée et durable à long terme. Il prévoit également un processus de mise en œuvre qui souligne la nécessité de favoriser une coopération plus efficace entre les organisations internationales.

48. Ces efforts visant à favoriser la coopération multilatérale sur les denrées alimentaires ont donné des résultats mitigés. Dans une certaine mesure, ils ont contribué à l'amélioration globale du fonctionnement des marchés des produits de base depuis la crise alimentaire de 2008-2009, avec une réduction de la volatilité et des activités plus transparentes. Le Système d'information sur les marchés agricoles par exemple a permis de réaliser d'importants progrès qui doivent être réalisés dans la surveillance des données pour quatre principaux produits alimentaires : le blé, le maïs, le riz et le soja. Salué par le G20 comme une « initiative particulièrement réussie », quoiqu'il se concentre uniquement sur les grands producteurs et les consommateurs, le Système fournit un aperçu mensuel de la situation mondiale de la production, de l'approvisionnement, de l'utilisation, du

¹⁶ Y compris la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le FMI, l'OCDE, la CNUCED, le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale, l'OIC et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

¹⁷ Le comité de pilotage est composé de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, le FIDA, la FAO et le PAM, la Société financière internationale et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

¹⁸ Le Programme a reçu 1,37 milliard de dollars de dix donateurs au 30/11/2014, et avait un portefeuille de 1 milliard de dollars de projets financés.

commerce, des stocks en fin de campagne, des cours et des prévisions pour les quatre produits alimentaires. De même, les informations sur les marchés ont connu une amélioration dans le secteur de l'énergie, grâce à des actions multilatérales coordonnées, l'expansion de l'Initiative commune sur les données pétrolières, et son extension au gaz naturel, avec le lancement de la Base de données mondiale de l'Initiative commune sur les données gazières en mai 2014.¹⁹

49. Sur le terrain, l'insécurité alimentaire est en baisse malgré des cours des produits alimentaires relativement élevés, avec une baisse de la prévalence de la sous-alimentation qui devrait atteindre près de 13 % entre 2009-2011 et 2014-2016. Néanmoins, ce tableau général cache des situations critiques. En Afrique, la prévalence de l'insécurité alimentaire a diminué plutôt lentement et a été dépassée par la croissance de la population. Par conséquent, le nombre absolu de personnes touchées par la faim est passé de 182 millions en 1990-1992 à un nombre estimé à 232 millions en 2014-2016.²⁰ En outre, la réponse internationale à la crise alimentaire dans le Sahel demeure insuffisante, et le Plan de réponse stratégique à la crise alimentaire dans la région du Sahel coordonné par les Nations Unies est largement sous-financé.²¹ En conséquence, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans cette région a presque doublé, passant de 11,3 millions en 2013 à 20,2 millions en 2014. En outre, les différentes initiatives lancées pour accroître la productivité agricole dans les économies fragiles ont produit des résultats limités et ces économies restent particulièrement vulnérables aux fluctuations de prix des produits agricoles.

C. La marche à suivre pour un cadre de politiques internationales relatives aux produits de base

50. Outre la question persistante de la sécurité alimentaire et la nutrition, d'autres problèmes liés à la dépendance et à l'instabilité des marchés des produits de base se posent toujours avec acuité. En effet, la situation des pays en développement dépendant des produits de base est toujours préoccupante, car ils sont en butte à des défis sérieux dans la diversification de leurs économies et l'optimisation de la rétention de valeur locale de leurs secteurs des produits de base. Le dialogue sur les politiques de développement axé sur les ressources naturelles entamé par l'OCDE fait partie des initiatives multilatérales lancées dans le but d'apporter des réponses à ces questions ; il est trop tôt pour en évaluer les résultats. La dépendance vis-à-vis des produits de base des pays en développement qui sont touchés est restée élevée. Les exportations de produits de base d'Afrique subsaharienne représentaient 83 % des exportations totales de marchandises en 2013, pratiquement au même niveau qu'en 2011.

51. Cela démontre la nécessité d'aller au-delà des produits de base alimentaires et d'intégrer d'autres problèmes de développement liés à aux chaînes de valeur de ces produits. Davantage d'efforts sont nécessaires pour rationaliser le travail des organisations internationales et des autres organismes traitant de questions des produits de base, sur la base d'une compréhension commune des priorités. La communauté internationale devrait avoir, entre autres, une vision commune de la façon de lutter contre la volatilité excessive

¹⁹ L'Initiative commune sur les données pétrolières a été lancée en 2001 sous les auspices des Nations Unies, de l'OPEP, de l'Agence internationale de l'énergie et trois organisations régionales ; elle a été renforcée, avec l'appui du Groupe de travail sur la durabilité énergétique du G20.

²⁰ Voir FAO, *État de l'insécurité alimentaire dans le monde* (Rome, 2015).

²¹ En septembre 2014, le programme, qui couvre neuf pays, était financé à hauteur de seulement 37 %.

des prix, de la gestion des recettes des produits de base, ainsi que des effets négatifs de la dépendance vis-à-vis de ces produits sur le développement. L'échec du Programme intégré pour les produits de base pourrait permettre de tirer des enseignements qui seront pris en compte dans la conception d'une approche intégrée qui saisit la nature multidimensionnelle des enjeux et de la variété de parties prenantes qui doivent être impliquées. À cet égard, les organisations internationales pourraient jouer un rôle essentiel dans le cadre d'un mandat clair défini par les gouvernements.

52. Le programme de développement pour l'après-2015 pourrait servir de cadre approprié pour une efficacité accrue de l'action collective. Au nombre des propositions faites par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable (voir A/68/970) et qui ont reçu l'aval du Secrétaire général de l'ONU dans son rapport de synthèse du 4 décembre 2014 (A/69/700), trois objectifs pourraient jeter les bases d'une meilleure coordination entre les organisations internationales, qui met l'accent sur les dimensions fondamentales d'une transformation économique structurelle. Il s'agit : a) d'éliminer la faim d'ici à 2030, b) d'améliorer l'environnement politique pour apporter une valeur ajoutée aux produits de base dans un contexte d'industrialisation inclusive et durable, et c) d'améliorer le fonctionnement des produits de base alimentaires et des marchés dérivés. Cette approche permettrait d'aboutir à une vision commune de la gestion durable des produits de base.

Éliminer la faim d'ici à 2030

53. Étant donné qu'environ 795 millions de personnes sont sous-alimentées à l'échelle mondiale, soit 12,9 % de la population des régions en développement en fin 2015, éliminer la famine dans les 15 prochaines années se pose comme un défi majeur. Nombre de régions vulnérables fondent leurs espoirs sur la coopération internationale pour atteindre cet objectif. Ce sera le cas, par exemple, avec l'Asie du Sud, l'Océanie, les Caraïbes et l'Afrique australe et orientale, où la cible des objectifs du Millénaire pour le développement de réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim n'a pas été atteinte au cours de la période allant de 2000 à 2015.

54. Trois ans après le lancement de l'initiative Défi Faim zéro par le Secrétaire général, la coordination multilatérale s'est améliorée, ce qui a permis la construction d'un mouvement mondial pour éradiquer la faim. Plus de 130 pays ont aligné leurs politiques sur le défi, et des politiques et programmes nationaux y relatifs sont lancés dans plus de 40 pays. En outre, les 23 organismes, fonds et programmes des Nations Unies participant à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire ont intégré la vision du Défi Faim zéro dans leurs plans de travail collectifs.

55. Néanmoins des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la coordination et éviter les chevauchements d'activités, notamment entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Ces efforts devraient également être soutenus par un accroissement des ressources. L'aide publique au développement (APD) a stagné à moins de 135 milliards dollars entre 2011 et 2014.²² La proportion de cette aide consacrée à l'agriculture était de seulement 10,2 milliards de dollars en 2013, en baisse de plus de 11 % de son niveau de 2012.

²² Voir OCDEstat (2015). Cet apport correspond à l'aide apportée par des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Améliorer l'environnement politique pour apporter de la valeur ajoutée aux produits de base

56. La crise alimentaire a révélé que, dans un contexte de crise ou face à ses séquelles, une action coordonnée était possible à condition qu'elle ne vise pas à contrecarrer directement des fluctuations de la valeur marchande. Les organisations internationales et les gouvernements ne disposent pas généralement de ressources et de l'espace des politiques pour stabiliser les marchés des produits de base et réduire la volatilité excessive des prix.²³ En revanche, elles disposent de la latitude nécessaire pour améliorer l'environnement des politiques pour augmenter la rétention de valeur locale de l'industrie, par exemple celle de l'industrie extractive. À cet égard, l'amélioration de la coordination multilatérale est essentielle pour augmenter l'emploi et les retombées technologiques sur le secteur des produits de base. Les partenariats avec le secteur privé et l'action multilatérale peuvent stimuler la participation locale aux chaînes de valeur des produits de base et promouvoir l'industrialisation en amont et en aval.

57. En outre, la réduction de l'instabilité des recettes des exportateurs de produits de base est un autre domaine où la communauté internationale pourrait aider les pays en développement dépendants de ces produits à améliorer l'environnement en vue de générer de la valeur ajoutée pour les produits de base. Au niveau multilatéral, des mesures coordonnées pourraient inclure l'adoption d'instruments tels que le revenu des programmes de soutien et des fonds de stabilisation. Aux niveaux national et local, des mécanismes d'assurance pourraient être élaborés, y compris l'assurance-récolte pour couvrir les risques liés au rendement et aux cours. L'élaboration d'instruments de couverture tels que les contrats à terme et les options, ou d'outils spécialisés conçus spécifiquement pour les exploitants, petits et moyens, des pays en développement pourrait également être envisagée, bien que cela nécessite le renforcement de l'expertise et la mise en place des institutions nécessaires dans ces pays.

58. En raison de leur expérience dans ce domaine, les organisations internationales pourraient jouer un rôle central dans la promotion de ces outils. Le FMI, par exemple, est impliqué dans la stabilisation des revenus des pays en développement soumis à des fluctuations importantes des revenus, notamment grâce à ses mécanismes et à son cadre de financement pour les pays à faible revenu. La Banque mondiale a mis en place la Facilité globale pour l'assurance indicielle, un fonds fiduciaire multidonateurs de soutien au développement et à la croissance des marchés locaux pour l'assurance contre les aléas climatiques fondé sur un indice météorologique dans les pays en développement, qui couvre actuellement plus de 750 000 petits exploitants. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pourraient jouer un rôle important dans le domaine de la diversification économique et l'industrialisation, de l'appui aux stratégies nationales et régionales ainsi qu'aux projets locaux. Ils pourraient également fournir une assistance technique aux organismes intergouvernementaux de produit, facilitant ainsi la coordination entre les exportateurs. Cette intervention multilatérale devra être intégrée dans un cadre coordonné de politiques internationales relatives aux produits de base.

²³ Les restrictions à l'exportation, un des instruments les plus couramment utilisés par les exportateurs de produits de base, présentent des résultats ambivalents en termes de stabilisation des marchés. Si dans certains cas, elles ont contribué à soutenir les prix à la production dans les pays en développement dépendants des produits de base au cours des années 80, elles ont également contribué à des épisodes de pénurie d'approvisionnement mondial et de fortes variations de prix, intensifiant du même coup les différends commerciaux entre gouvernements.

Améliorer le fonctionnement des marchés des produits de base

59. La récente crise alimentaire a mis en évidence l'importance d'améliorer le fonctionnement des marchés, mais en dépit de certains progrès, nombre d'entre eux consacrés aux produits de base restent opaques et mal réglementés. En droite ligne du Consensus de Sao Paulo adopté à la conférence quadriennale de la CNUCED tenue en juin 2004, il est apparu essentiel d'assurer la disponibilité d'informations complètes sur les marchés pour tous les produits agricoles, les minéraux, les métaux et les produits énergétiques.²⁴

60. En outre, une meilleure coordination internationale est également nécessaire pour renforcer la transparence dans les chaînes de valeur mondiales des produits de base. Plusieurs juridictions nationales ont voté des lois exigeant la divulgation des paiements aux gouvernements par les entreprises extractives, notamment aux États-Unis d'Amérique (section 1504 de la loi Dodd-Frank), dans l'Union européenne (directives européennes en matière de comptabilité et de transparence) et au Canada (Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif). Il y a une pression croissante en faveur de l'élargissement du champ d'application de ces lois pour couvrir l'ensemble des chaînes de valeur mondiales de l'industrie extractive.

61. Le renforcement de la coordination entre les organisations internationales et, le cas échéant, le secteur privé, serait également essentiel à l'amélioration de la réglementation et de la transparence dans le domaine des produits de base, notamment dans leur commerce. L'établissement et le respect des normes mondiales en matière de transparence s'imposent comme une étape nécessaire dans la lutte contre les mauvaises pratiques commerciales, y compris la mauvaise fixation des prix dans le commerce des produits de base, les pots-de-vin et la corruption, et les distorsions de la valeur marchande qui réduisent la part des revenus tirés des produits de base par les pays en développement qui en dépendent et entravent leur développement.

²⁴ Y compris l'élargissement du Système d'information sur les marchés agricoles aux produits de base agricoles qui ne sont pas encore pris en compte.